

## LE RENOUVELLEMENT

### Le renouvellement des plantations en souffrance

Tous, vous connaissez des routes qui furent bordées d'arbres, aujourd'hui nues. En traversant la France, vous voyez des lambeaux d'alignements - quelques arbres par-ci, quelques arbres par là - qui ont perdu tout l'attrait des véritables « cathédrales » végétales. Quelquefois, vous voyez des arbres jeunes, maigrichons si ce n'est déjà morts, juchés en crête d'un talus, ou encore des alignements récents mais hétéroclites, ou bien des alignements qui ne formeront jamais une voûte au-dessus de la chaussée parce qu'ils sont trop éloignés de celle-ci, ou parce qu'ils sont regroupés en bosquet.



Tout ceci démontre, s'il était besoin, que le renouvellement des alignements pose problème.

### Des déficits de gestion

Dans bon nombre de cas, le patrimoine n'est pas géré : on ne sait pas combien d'arbres sont en alignement et combien sont sous d'autres formes de plantation ; on ne connaît pas vraiment leur état sanitaire ; quelquefois, des

arbres qui figuraient au plan de gestion en disparaissent sans que personne puisse expliquer comment ; et quand un arbre est abattu, aucune plantation n'est prévue.

Lorsqu'il y a un plan de gestion départemental, la situation n'est pas nécessairement meilleure : il est courant de voir assigner aux arbres une durée de vie arbitraire de 60 ans, là où nos voisins allemands tablent sur une *moyenne* de 100 ans. On confie les diagnostics phyto-sanitaires au moins disant, qui n'est pas nécessairement un spécialiste de l'arbre d'ornement. Et sous prétexte de recréer une pyramide des âges satisfaisante, on abat des arbres qui n'ont pas encore atteint la fin de vie afin de faire de la place pour de nouvelles plantations... comme si l'on manquait de routes où planter de jeunes arbres !

### Les leures de la replantation

Parfois, les autorités ayant compris notre attachement à nos arbres et à notre cadre de vie promettent des replantations, 2 arbres plantés pour un arbre abattu, dit l'un, 5 arbres plantés pour un abattu, dit l'autre.

Dans certains cas, ces promesses sont clairement fantaisistes, comme les 5 millions d'arbres promis par Monsieur Glavany en 2001 en échange de l'abattage de la totalité des arbres existants... Dans d'autres, c'est un leurre, une carotte pour faire accepter des abattages qui ne sont ni justifiés ni acceptables.

En effet, les conditions de plantation des nouveaux arbres ne répondent généralement pas aux conditions nécessaires pour assurer un véritable renouvellement du patrimoine des alignements : arbres en bosquets, alignements trop éloignés du bord de la chaussée ou mauvaises conditions de plantation et de soins au jeune âge, du fait de l'absence de personnel spécialisé dans les services techniques et de l'absence de budget spécifique pour les alignements.

### A quelle distance planter ?

On entend et on lit régulièrement qu'il faut replanter à 4 m du bord de chaussée ou derrière le fossé. Sauf pour les routes nationales, les textes nationaux auxquels il est fait référence sont de simples recommandations. Pour les routes départementales, ces textes n'imposent donc aucune distance. Si l'on suit néanmoins ces recommandations, on peut garder des plantations existantes à 4 m de bord de chaussée sans mesures de protection particulières mais on devrait réaliser les nouvelles plantations à 7 m... Comment expliquer une telle incohérence ?

En fait, augmenter la distance des arbres à la chaussée à 4 m, à 7 m ou à plus de 10 m ne supprime ni les morts ni les blessés graves : la vitesse du véhicule est encore telle qu'il y a toujours des tués et des blessés graves. Dans de nombreux cas, les conséquences graves de la sortie de chaussée se sont déjà produites avant le choc contre l'arbre (tonneau, malaise mortel, ceinture non attachée...).

Planter derrière le fossé ne change également rien au problème : sauf sur certaines grandes voies (routes nationales principalement) aménagées récemment, les fossés ne respectent jamais les règles de l'art qui permettraient de les classer comme « accueillants ». Cela se retrouve dans les statistiques d'accident : les fossés représentent avec les talus et les parois rocheuses l'obstacle latéral sur lequel on enregistre le plus grand nombre de blessés graves et le deuxième plus grand nombre de tués.



*Plantation dans les dents creuses en Allemagne*

Vouloir repousser les plantations du bord de chaussée pose un autre problème, celui de l'emprise foncière : soit il faut acheter du terrain, ce qui coûte de l'argent alors que les conseils généraux n'ont pas de budget pour l'entretien de leur patrimoine arboré, soit il faut signer des conventions avec les propriétaires, sous réserve que ceux-ci soient tous d'accord : comment parler d'alignement si un voisin accepte la plantation et le suivant la rejette ? En outre, sans une protection juridique de l'alignement sur toute sa durée de vie, on voit les propriétaires au bout de quelque temps tailler leurs arbres sans se préoccuper du patrimoine commun, voire

Pour assurer un renouvellement de notre patrimoine, il faut pouvoir replanter dans les mêmes conditions que les alignements existants. C'est une évidence si l'on veut replanter dans les « dents creuses » d'alignements devenus incomplets avec le temps. En Allemagne, cette solution est possible.

Mars 2007